



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 100979

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la responsabilité de l'économie de la consommation d'eau dans notre pays. En effet, il s'avère que les consommateurs, qui sont incités à économiser l'eau, sont injustement culpabilisés par les pouvoirs publics, alors que les vrais responsables de la pénurie sont les agriculteurs, en particulier ceux qui arrosent abondamment leur maïs, quand l'eau vient à manquer, en été. Les quantités sont incomparables. Il semblerait qu'un quart de l'eau consommée en France est utilisée pour l'eau potable ; un quart par l'industrie et l'énergie et la moitié restante par l'agriculture. Et sur ces 50 %, la moitié va au maïs irrigué. Il serait souhaitable que ces informations puissent être mieux connues du grand public, pour que les efforts indispensables soient équitablement répartis. Il lui demande donc quelles initiatives elle compte prendre en ce sens.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la consommation d'eau en France. Les prélèvements d'eau douce en France se sont stabilisés depuis quinze ans autour de 34 milliards de m³ pour satisfaire les activités humaines (production d'eau potable, industrie, irrigation et refroidissement des centrales thermiques de production d'électricité). Ces prélèvements sont globalement très inférieurs aux 175 milliards de m³ qui, par le biais des précipitations efficaces, alimentent en année moyenne nos ressources (elles peuvent varier de 100 milliards de m³ les années sèches à plus de 250 les années humides). Ce bilan en apparence favorable doit cependant être nuancé. Cette ressource, qui varie donc d'une année à l'autre, est en outre très inégalement répartie dans l'espace et selon les saisons. Certaines régions, notamment dans le sud-ouest de la France, qui font l'objet de prélèvements excessifs dus en particulier au fort développement de l'irrigation des cultures, connaissent régulièrement des situations localisées de déséquilibre entre la ressource disponible et les prélèvements. Sur les 34 milliards de m³ prélevés, 28 sont restitués au milieu et 6 font l'objet d'une consommation nette, qui se répartit schématiquement entre la moitié pour l'agriculture, un quart pour l'eau potable et un quart pour l'industrie et l'énergie. L'irrigation agricole représente donc effectivement près de 50 % des consommations nettes d'eau en France sur l'année et les concentre en période de basses eaux. Les surfaces irriguées sont stabilisées autour de 1 600 000 ha depuis le début des années 90 et ont tendance à diminuer ces dernières années du fait des phénomènes de sécheresse répétés. Ces données publiées par l'Institut français de l'environnement (IFEN), et qui ont fait l'objet d'une communication nationale, sont également disponibles sur le site internet du ministère de l'écologie et du développement durable. Toutefois ce bilan national ne reflète pas la diversité des situations locales. Cette diversité des prélèvements exercés localement par les différents usages rend nécessaire que chacun contribue à réduire sa pression sur le milieu. De façon générale, l'eau est un bien qu'il est coûteux de transporter, ce qui en rend sa gestion éminemment locale, et les fortes disparités géographiques et saisonnières constatées dans les bassins obligent à une approche localisée par bassin versant. Le plan de gestion de la rareté de l'eau présenté en Conseil des ministres du 26 octobre 2005 implique des actions développées au plan local sur l'offre et la demande en eau afin de concilier les différents usages de l'eau tout en préservant la qualité des milieux.

aquatiques. Il permet notamment d'examiner en premier lieu comment une gestion économe de la demande permet de dégager de nouveaux volumes d'eau disponibles. Cette démarche s'applique à tous les acteurs, et prioritairement aux plus importants consommateurs d'eau en période de sécheresse. Ceux-ci sont souvent les agriculteurs dans les régions où l'irrigation est la plus développée, notamment dans le sud de la France. Dans les autres régions, ce sont aussi les usagers industriels ou domestiques qui doivent faire l'objet en priorité d'une gestion plus économe. Tous les acteurs doivent donc être également sensibilisés à la nécessité d'une gestion plus économe de la ressource en eau. Cette exigence s'impose d'autant plus que les épisodes de déficit pluviométrique risquent de se multiplier en France dans les prochaines décennies du fait des conséquences du changement climatique consécutif à l'augmentation des rejets dans l'atmosphère des gaz à effet de serre. Il convient donc de se préparer à cette évolution.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100979

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7706

Réponse publiée le : 2 janvier 2007, page 110